

PROGRAMME LOCAL DE FORMATION INTERFILIERES

VAL DE GARONNE-GASCOGNE

Cahier des charges 2010

1) Présentation du territoire VAL DE GARONNE-GASCOGNE

Le Pays Val de Garonne-Gascogne se situe sur la partie Ouest du Lot et Garonne, jouxtant ainsi les départements de la Gironde et des Landes. Il est composé de 58 communes regroupant 62 688 habitants. Le Pays est polarisé autour de 3 villes, qui regroupent plus de la moitié de la population du territoire : Marmande, Tonneins et Casteljaloux. Le Pays regroupe la Communauté de Communes Val de Garonne, la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne et les Communes de Casteljaloux, Fauillet et Montpouillan.

D'un point de vue de l'attractivité, le Pays est un territoire facilement accessible grâce à l'A62, la D813, la D933 et la ligne ferroviaire. Il est situé à proximité des grandes agglomérations bordelaise et toulousaine.

Le Pays Val de Garonne-Gascogne, de par son histoire, sa géographie et ses paysages présente des attraits touristiques multiples.

En effet, l'étude pour la valorisation des paysages bâtis et naturels du Pays Val de Garonne-Gascogne (réalisée par l'agence Foléa-Gautier) met en avant, pas moins de neuf unités de paysages sur le Pays, qui peuvent être regroupées en 3 grands secteurs :

- Au nord : la Vallée de la Garonne
- Au centre : la marche de Queyran et les coteaux bordure des Landes
- Au sud : la forêt des plateaux

Du point de vue de la structuration touristique, deux entités s'attachent depuis plusieurs années à développer et promouvoir l'offre du territoire :

- L'Office de Tourisme du Val de Garonne, 3 étoiles, qui est un EPIC et dont le territoire d'action est celui de la Communauté de Communes du Val de Garonne.
- L'Office de Tourisme de Casteljaloux, 2 étoiles, OT de Station, qui est associatif et dont le territoire d'action est celui de la commune de Casteljaloux et de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne.

Les deux Offices de Tourisme en place fédèrent depuis plusieurs années un réseau d'acteurs autour de l'hébergement touristique, de la viticulture, des productions locales, de l'artisanat, et des prestations de loisirs. L'Office de Tourisme du Val de Garonne fédère un réseau de plus de 110 structures, l'Office de Tourisme de Casteljaloux et des 3 cantons est en relation avec près de 200 acteurs.

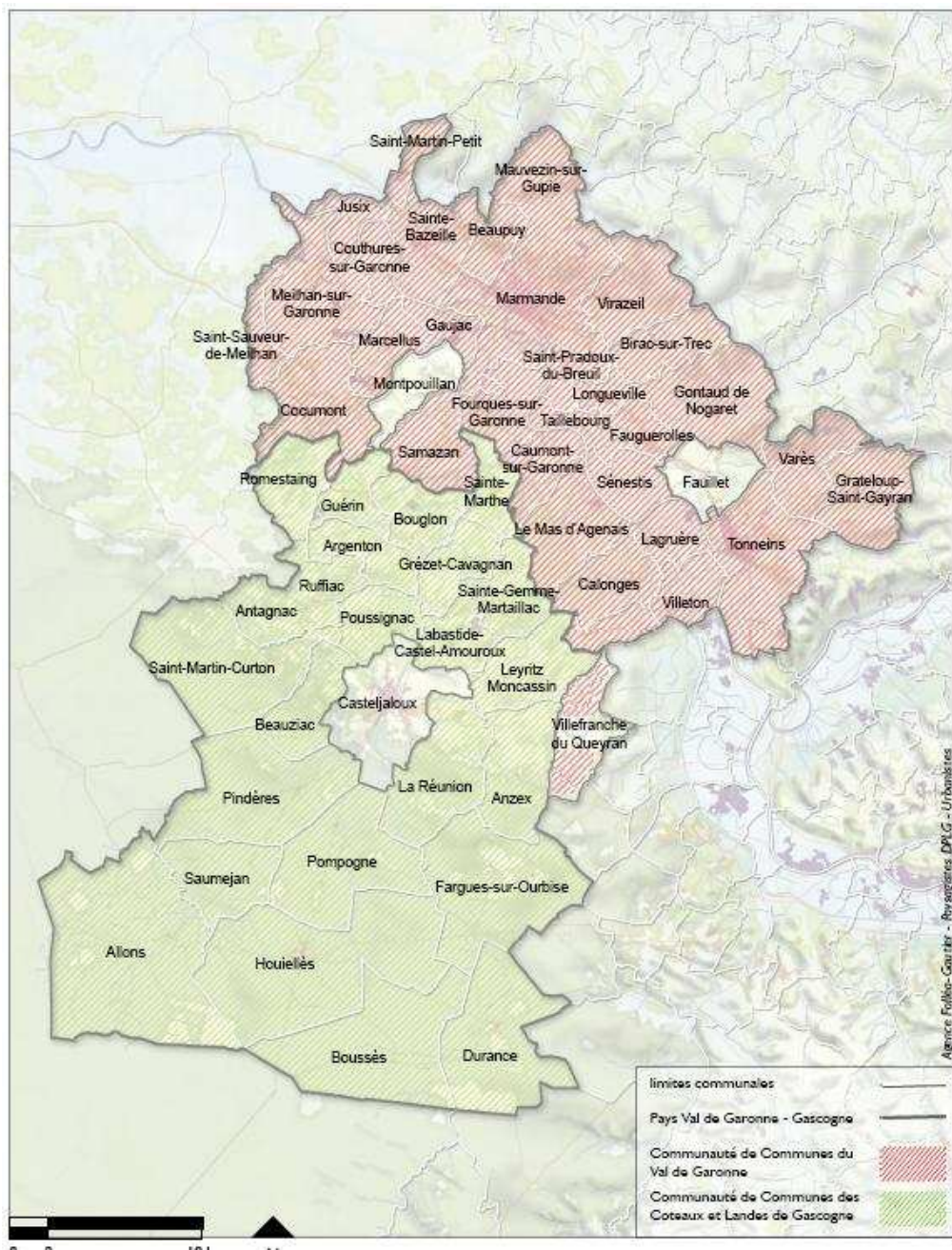
L'Office de Tourisme du Val de Garonne a également mis en place un Plan de Formation Local pour son personnel sur la période 2006-2008. Celui-ci était axé sur la connaissance du territoire et de son offre touristique (eductour, création d'un manuel des ventes à destination des agents), sur la cohésion d'équipe (émergence de la démarche qualité), sur la commercialisation (montage de produits touristiques à destination des clientèles d'excursionnistes autour de la thématique eau), sur les techniques d'accueil et de vente, sur la valorisation des espaces d'accueil.

La politique touristique engagée jusqu'à présent met en avant trois axes forts : la valorisation de la Garonne et du Canal (Gabare Val de Garonne, Scénovision Gens de Garonne), le développement du tourisme thermal (Les Thermes de Casteljaloux) et le développement de l'agritourisme (réseau Fermes de Garonne). De plus, le programme LEADER axé sur la valorisation des paysages

témoigne de la volonté du Pays de renforcer l'attractivité du territoire par ce biais.

Les Collectivités témoignent de leur implication à la fois dans la politique touristique départementale en s'impliquant dans les différentes actions de promotion entreprises par le CDT47 (comme la présence des offices de tourisme sur les Salons de Tourisme de Bordeaux et Toulouse) et également dans la politique touristique régionale avec la participation active à la saisie de l'offre sur SIRTAQUI et l'engagement du Val de Garonne et de l'appellation AOC Côtes du Marmandais dans la démarche régionale Destination Vignobles.

Le Val de Garonne-Gascogne se positionne parmi les territoires qui comptent dans la mosaïque de destinations et dans la géographie touristique du Lot et Garonne,



2) Eléments de contexte

Le territoire Val de Garonne-Gascogne : Pays d'Accueil Touristique*.

* Notion de Pays d'Accueil Touristique en clair : il est organisé autour de terroirs, de bassins de vie ou d'une filière. A partir d'une démarche de diagnostic territorial, il bâtit un projet de développement de l'économie touristique cohérent avec les démarches de développement globales ou sectorielles engagées sur tout ou partie du territoire. Il s'engage dès lors avec l'ensemble des acteurs locaux dans sa mise en œuvre.

6 conditions formelles :

- l'existence d'un groupement intercommunal ayant un territoire cohérent à vocation touristique affirmée.
- la mise en œuvre par ce groupement d'un projet de développement pluri annuel de l'économie touristique locale.
 - une déclinaison annuelle du projet de développement.
 - l'implication des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.
 - l'animation du projet par un ou plusieurs techniciens professionnels spécialisés tourisme.
- un engagement fort des collectivités locales et des structures intercommunales dans le fonctionnement du PAT.

Les engagements d'un PAT concernent prioritairement :

- l'aménagement et le développement de l'offre touristique locale, l'organisation de la production et la valorisation de l'offre
- l'animation touristique locale
- la formation
- la promotion et mise en marché de l'offre
- l'accueil et information des clientèles touristiques
- l'observation de l'économie touristique locale
- l'évaluation des politiques publiques

Le territoire Val de Garonne a suivi un programme local de formation à destination du personnel de l'office de tourisme Val de Garonne.

En 2006, 2007 et 2008, la MOPA et l'OT Val de Garonne ont initié un PLF au profit de 12 salariés.

L'outil PLF bénéficie du soutien d'AGEFOS-PME, du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'Etat (DRTEFP).

L'objet du PLF 2006-2008 : il a eu pour but d'accompagner la structuration touristique de la communauté de communes sous forme d'un OT en EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) Val de Garonne. Cet OT regroupe 5 ex-OTSI de la zone et s'inscrit comme l'animateur touristique du territoire.

Le PLF a eu pour objet d'adapter les ressources humaines aux nouveaux enjeux de développement touristique.

Les axes de formation retenus sur la durée du programme ont été :

Axe 1 : marketing de territoire : mieux connaître et mieux vendre son territoire

Axe 2 : techniques d'accueil

Axe 3 : langues étrangères

Axe 4 : mieux gérer l'information

Axe 5 : production/commercialisation

Les points forts de la dynamique PLF à l'échelle de ce territoire : les actions de formation professionnelle ont permis de développer le travail et les outils collectifs : connaissance du territoire et des acteurs, création et utilisation d'un outil de vente collectif, rappel des techniques de vente, mise en oeuvre d'améliorations en matière d'accueil des visiteurs, pratique de mise en marché de produits, et maintien des actions de terrain et de communication à l'échelle du territoire Val de Garonne, notamment autour de produits touristiques réceptifs journée ou court séjour.

Le travail de meilleure connaissance et de relation avec les prestataires touristiques locaux a donc été un point d'appui majeur dans le travail mené par le personnel de l'office dans le cadre de ce PLF.

3) Les bases du projet interfilières

La démarche qualité est essentielle à l'échelle du département du Lot et Garonne. Ce travail mené auprès des filières suppose une animation soutenue.

A ce titre, le CDT 47 anime un club Qualité composé des responsables et têtes de réseau. Pour mettre en place Lot et Garonne Qualité Tourisme, le CDT 47 vient de lancer un plan de 12 journées de stage consistant à former un pôle « qualité tourisme Lot et Garonne » en partenariat avec le réseau des organisations professionnelles : Fédération des Métiers de l'Hôtellerie, Logis de France, Clévacances, les animateurs des Pays, la chambre d'agriculture, Bienvenue à la Ferme, Gîtes de France, l'UDOTSI, Evasion + et Guyenne Gascogne.

En interne, le CDT a structuré ses équipes pour créer un service « qualité tourisme » composé de 4 personnes.

L'objectif est de remettre le client au cœur du dispositif et de garantir la qualité des prestations sur l'ensemble de la chaîne des services touristiques.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de faire de la qualité des prestations touristiques dans le département un atout concurrentiel.

Pour rester compétitif, le Lot et Garonne incite les professionnels du tourisme à s'engager dans une démarche rigoureuse avec un objectif : la satisfaction du client.

Une action de formation, via le club Qualité, est ainsi organisée pour ces responsables et têtes de réseau afin de pouvoir être prescripteur d'une démarche de qualité auprès de leurs réseaux respectifs (label Qualité France).

A partir de chaque filière, le CDT 47 a organisé un premier travail à partir de la grille évaluation « accueil » Lot et Garonne. Le but est de pouvoir élaborer un plan d'actions.

En parallèle à cette démarche départementale, le Pays Val de Garonne-Gascogne souhaiterait enclencher une dynamique de positionnement très fort sur la qualité auprès des acteurs locaux.

Portée à l'échelle d'un territoire, la qualité est un pivot de développement touristique. Travailler de façon pragmatique et technique sur l'importance de ce type de management et d'évaluation auprès des acteurs touristiques est un élément clé pour l'avenir de l'économie touristique du territoire Val de Garonne-Gascogne.

L'enjeu est de pouvoir proposer un programme de formation pluriannuel à destination des professionnels du tourisme du territoire Val de Garonne-Gascogne pour engager un positionnement qualité fort et partagé.

4) Contenu du projet

- **Intitulé** du programme local de formation interfiliales pluriannuel :

LA QUALITE, OUTIL DE MANAGEMENT ET DE RETOMBÉES ECONOMIQUES
A L'ECHELLE DU TERRITOIRE VAL DE GARONNE-GASCOGNE

- Axes de formation 2010 – 2011 – 2012

Axe 1 : les techniques et outils d'une démarche qualité en interne

Axe 2 : la qualité outil marketing, de la promotion à la communication

Axe 3 : les techniques de mise en réseau d'une démarche qualité de territoire

- Modules de formation 2010

Module VGG1 (axe 1) : la démarche de positionnement qualité

Module VGG2 (axe 1) : Outils et méthodologie de la démarche qualité

Module VGG3 (axe 3) : Outils et méthodes d'animation de la qualité en faveur d'un réseau

Nature de l'action de formation souhaitée : formation - action

- Objectifs :

En partant de l'ensemble des constats autour de la qualité tels que cités ci-dessous,

- *une démarche de qualité doit s'inscrire dans la durée,*
- *la qualité apporte des retombées commerciales,*
- *la qualité apporte un enrichissement permanent,*
- *plus les entreprises adhèrent à la démarche qualité toutes filières confondues, plus les institutionnels en feront la promotion*

l'objectif est de les expliciter concrètement et de les rendre lisibles dans le quotidien des professionnels.

Deux niveaux d'intervention : tronc commun inter filière et ensuite sessions de formation par filière d'acteurs.

- Finalités :

Prise en compte de la dimension qualité et de la plus-value économique. Tendre vers une démarche de labellisation Qualité Tourisme des professionnels.

5) Le public ciblé

Public : les offices de tourisme / hébergeurs / réseaux agritourisme / autres prestataires touristiques : sites, loueurs de bateaux.

Nb d'acteurs concernés : 30 - 35 personnes

Pour les prestataires, les formations seraient adressées en priorité aux gestionnaires et responsables propriétaires.

Pour les offices de tourisme, les formations seraient adressées en priorité aux

responsables et animateurs touristiques.

6) Format et nombre de journées

Durée du programme : 3 ans

Calendrier à privilégier la première année : janvier – février – mars 2010 ; octobre – novembre – décembre 2010

Rythme : nombre de journées limitées au vue de la contrainte de mobilisation des professionnels.

Participants : petits groupes à privilégier

7) Les référents territoire du PLF Interfilères

Philippe MARMIESSE

Directeur de l'office de tourisme Val de Garonne

Maison du développement – BP305 – 47213 Marmande cédex

Tel : 05 53 64 24 01 – Fax : 05 53 64 28 36

tourisme@valdegaronne.com

Cécile CAZENAVE

Directrice de l'Office de Tourisme de Casteljaloux et des 3 cantons

Maison du Roy

47700 Casteljaloux

Tel : 05 53 93 00 00 – fax : 05 53 20 74 32

office-tourisme@casteljaloux.com

CAHIER DES CHARGES
ANNEE 2010
PROGRAMME LOCAL DE FORMATION INTERFILIERES

L'appel d'offres de formation 2010 porte sur 3 modules.

La MOPA (mission des offices de tourisme et pays touristiques d'Aquitaine) coordonne cet appel d'offres en lien avec les OPCA concernés, le Conseil Régional d'Aquitaine, la DRTEFP et le territoire.

Conditions de réponse

Un organisme de formation peut répondre indifféremment à un ou plusieurs modules.

Les réponses à cette consultation devront être remises à la MOPA par courrier électronique au plus tard le 20 octobre 2009 inclus

A l'attention de Fabien Raimbaud

MOPA

Conseil Régional d'Aquitaine

14 rue François de Sourdis

33077 Bordeaux Cedex

05 57 57 03 87

mopa@aquitaine-mopa.fr

Module VGG1 : tronc commun qualité

Axe 1 : la démarche de positionnement qualité

1. Contexte

La qualité, tout le monde en parle, mais beaucoup se demandent par quel bout la prendre. Surtout, les acteurs du tourisme ne perçoivent pas quelle capacité de management de leur entreprise ils peuvent tirer d'une démarche qualité individuelle, qui sera relayée par une démarche territoriale

2. Les objectifs de la formation

Répondre aux questions que se posent les professionnels du tourisme du territoire : Qu'englobe la notion de qualité ? Pourquoi s'inscrire dans une démarche de qualité ? Qu'apporte-t-elle aux clients ? Que m'apporte-t-elle à moi professionnel(le) ?

Quel rôle au sein d'une dynamique de territoire ?

Le management par la qualité : notions, exemples, adaptation aux situations de petits établissements.

3. La méthode pédagogique à mettre en oeuvre :

- Il s'agit d'une formation action. Chaque participant devra pouvoir mettre en oeuvre tout ou partie des recommandations apportées par le formateur pendant la formation.

4. Les résultats attendus / finalités de la formation :

- Meilleure appréhension de la qualité dans sa finalité de management
- Bonne maîtrise des concepts et du vocabulaire de la qualité

5. Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clefs à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLF.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyé par la Mopa aux participants après la fin du module de formation. (pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la Mopa).

6. Durée :

1,5 journées de 7 heures soit 10h 30 heures.

7. Effectif prévisionnel – public concerné :

20 personnes. 2 groupes

8. Période :

Février-mars 2010.

9. Lieu(x) : dans un équipement touristique du territoire

10. Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références en particulier dans le domaine du tourisme
- ses compétences internes et externes
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.

Module VGG2 : outils et méthodologie de la démarche qualité

Axe 1 : la démarche de positionnement qualité

1. Contexte

Les participants au programme Val de Garonne sont issus des organismes locaux (offices de tourisme), de l'hôtellerie et restauration, hôtellerie de plein air, monde agricole et activités de loisir notamment. Cette partie du programme permettra d'approfondir les notions de démarche qualité en entreprise par type d'activité.

2. Les objectifs de la formation

Ce module se décomposera en 3 sous-groupes : le groupe A « office de tourisme », le groupe B « hébergeurs », le groupe C « autres professionnels »

Pour chacun de ces groupes, le contenu tiendra compte des spécificités sectorielles.

Contenu groupe A :

2 aspects : la qualité en interne à l'office de tourisme et la qualité comme élément d'animation et de coordination des acteurs touristiques locaux (4ème mission de l'office de tourisme)

En interne : quels outils et quelle méthodologie mettre en place dans une réflexion/un process qualité ? Savoir mesurer et évaluer son process qualité ? Enclencher la démarche de labélisation ?

En externe : comment animer et dynamiser son territoire et ses prestataires autour de la qualité ? Comment devenir prescripteur en tant qu'animateur de territoire (techniques et argumentaire) ?

Contenu groupe B et C:

Quels outils et quelle méthodologie mettre en place dans une réflexion/un process qualité ?

Approche qualité par segment de clientèle ?

Savoir mesurer et évaluer son process qualité ?

Enclencher la démarche de labellisation ?

3. La méthode pédagogique à mettre en oeuvre :

- Il s'agit d'une formation action. Chaque participant devra pouvoir mettre en oeuvre tout ou partie des recommandations apportées par le formateur pendant la formation.

4. Les résultats attendus / finalités de la formation :

- Maîtrise du processus qualité de l'entreprise
- Bonne appréhension de l'interconnexion entre la démarche qualité d'entreprise et la démarche qualité de territoire

5. Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clefs à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLF.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyé par la Mopa aux participants après la fin du module de formation. (pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la Mopa).

6. Durée :

3 journées de 7 heures soit 21 heures.

7. Effectif prévisionnel – public concerné :

20 personnes. 3 groupes.

8. Période :

Février-mars 2010.

9. Lieu(x) : dans un équipement touristique du territoire

10. Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références en particulier dans le domaine du tourisme
- ses compétences internes et externes
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.

Module VGG3 : Formation par groupes d'acteurs

Axe 3 : les techniques de mise en réseau d'une démarche qualité de territoire

1. Contexte

la démarche qualité doit son succès à une bonne animation de réseau. Aussi, il est indispensable d'apporter des outils d'animation de la démarche qualité aux principaux agents touristiques du territoire qui seront en capacité d'assurer cette animation tout au long de l'année. Il s'agit des membres de la commission qualité (un ou deux référents par filière principale) ainsi que du référent local du programme local de formation interfilières

2. Les objectifs de la formation

Acquérir les principaux outils de mobilisation, sensibilisation et animation d'une démarche qualité auprès d'un réseau professionnel.

Utiliser des outils de veille et de travail collaboratif afin de coordonner les efforts de la démarche qualité sur l'ensemble du territoire.

3. La méthode pédagogique à mettre en œuvre :

- Il s'agit d'une formation action. Chaque participant devra pouvoir mettre en œuvre tout ou partie des recommandations apportées par le formateur pendant la formation.

4. Les résultats attendus / finalités de la formation :

- Acquérir des outils simples de mobilisation, communication et animation de réseau
- Utiliser des outils collaboratifs

5. Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clefs à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLF.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyé par la Mopa aux

participants après la fin du module de formation. (pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la Mopa).

6. Durée :

1 journée, soit 7 heures

7. Effectif prévisionnel – public concerné :

10 personnes – 1 groupe.

8. Période :

Avril 2010.

9. Lieu(x) : dans un équipement touristique du territoire

10. Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références en particulier dans le domaine du tourisme
- ses compétences internes et externes
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.